

RESOLUTIONS CONCERNANT LES FORTIFICATIONS.

CHAMBRE DES COMMUNES,
OTTAWA, le 1er Mai, 1868.

Sir G. E. CARTIER propose que la chambre se forme en comité pour examiner les résolutions suivantes :

1. Qu'il est expédient de décréter qu'une somme n'excédant point £1,100,000 sterling, soit appliquée pour faire face aux frais de construction d'ouvrages de fortification pour la défense de Montréal, et autres cités et places à l'ouest de Montréal, et aussi pour la défense de la cité de St. Jean dans le Nouveau-Brunswick.

2. Qu'il est expédient que les sommes requises pour l'objet mentionné dans la résolution précédente soient prélevées, de temps à autre, au moyen d'emprunts sous la garantie du gouvernement impérial, et que les sommes ainsi prélevées, avec l'intérêt sur icelles, soient imputées sur le fonds de revenu consolidé du Canada immédiatement après les appropriations pour la construction du chemin de fer intercolonial, aussi bien que toutes autres sommes qui pourront être nécessaires pour rembourser le dit emprunt, soit au moyen d'un fonds d'amortissement n'excédant point *un pour cent par année* sur le principal ainsi prélevé afin de le payer, soit de toute autre manière que le gouverneur en conseil pourra prescrire.

L'Honorable Monsieur explique ces résolutions et continue en ces termes :

Le contenu de ces résolutions n'est pas nouveau. On propose un emprunt de £1,100,000 sterling, sur la garantie du gouvernement impérial pour construire des fortifications devant servir à protéger Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, Paris ou London et St. Jean, Nouveau-Brunswick. Lorsque cette question fut soulevée, il y a quelque temps, on prétendit que ces deniers ne seraient appliqués qu'aux fortifications de Montréal. Je suis heureux de pouvoir contredire cette prétention en soumettant les résolutions que je viens de lire. On sait que le gouvernement impérial a entrepris de fortifier Québec. Il fera également ce qui est nécessaire pour défendre Halifax, la station navale la plus importante que l'Angleterre ait sur ce continent. Le gouvernement impérial a constamment déclaré que toutes les ressources de l'empire seraient, au besoin, employées pour défendre le Canada ; mais le Canada doit le seconder dans cette entreprise. Les dépêches exposant les vues du